

Tapage

n°12 Avril 2011



Version papier_2€

"Le courage c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel" Jean Jaurès

JOURNAL BIMESTRIEL D'EXPRESSION LIBRE DE LA RÉGION MELDOISE

édito de Buster Salgan

Faire de la politique, ce n'est pas : suivre aveuglement un leader charismatique qui "passe" bien à la télévision, voter comme son arrière grand père par tradition familiale, sacraliser un texte, une idéologie une pensée qui serait par essence divine ou profane le concentré définitif de toutes les vérités, répéter fièrement à soixante ans les certitudes que l'on avait à vingt ans, se représenter le monde en regardant le 20h de TF1, propriété d'un marchand d'armes... identifier l'étranger comme l'ennemi et le rendre responsable de tous les maux, attendre que ça passe parce que ... "ça finira bien par s'arranger", faire confiance aux experts auto-proclamés.

Faire de la politique c'est : s'informer à de multiples sources journalistiques, lire l'actualité à la lumière de l'Histoire, de la philosophie et de la littérature, penser contre soi-même... douter, débattre et débattre encore en famille, entre militants, entre voisins... ne jamais croire que notre socle social laïque et Republicain, hérité de la Révolution Française est garanti pour l'éternité mais le revisiter et le consolider en permanence sans attendre pour cela la pathétique instrumentalisation d'un gouvernement en difficulté, jeter à la poubelle la presse gratuite à la solde d'annonceurs et aider la presse d'opinion, adhérer à un syndicat, un parti, une association politique, et y faire valoir son point de vue et enfin, utiliser ce droit fondamental pour lequel des générations entières se sont battues : voter.

Chers lecteurs, faites confiance à Tapage au moins sur ce point : dans ce moment de profond désarroi social qui voit monter des replis identitaires aux relents nauséabonds, la pire des solutions serait une dépolitisation attentiste et résignée.



En manque de repères

Alors que plusieurs pays arabes ne veulent plus de leurs anciens « guides » (page 13), les électeurs français ne semblent pas trouver leur compte dans l'offre politique actuelle (pages 2 et 3). Le vent de rationalisation des politiques publiques ne se traduit pas seulement par la suppression de moyens. Il mine aussi les fondements du pacte social. Pour la Protection judiciaire de la jeunesse (pages 6 et 7), c'est l'ordonnance de 1945 qui est menacée et avec elle l'obligation

d'éducation et de prévention. La dictature de l'évaluation individuelle permet d'imputer aux élèves l'échec de la politique de l'Éducation nationale (page 12). Quelle idée de vouloir aller moins vite (page 9), de consommer mieux (pages 10 et 11), de vouloir enlever aux compagnies pétrolières des potentiels bénéfiques faramineux (pages 3, 4 et 5) ? Même l'UMP s'y met ! Pauvres riches, que va-t-il leur rester ? (page 15).

.....
HUILES DE SCHISTE
Des gros dégâts en perspective
→ pages 4 et 5

.....
MONDE ARABE
L'Histoire en marche
→ page 13

Effondrement du PS et de l'UMP

par Tympan du Tapage

Chiffres à l'appui, il est possible de démontrer que les enseignements du premier tour de l'élection cantonale ne sont pas ceux que l'on a voulu nous imposer.

La sécheresse des résultats du 20 mars dernier pour le premier tour des cantonales : Caroline Pinet (EELV) 792 (8,66%) ; Gérard Chomont (PS) 2021 (22,09%) ; Patrick Mavré (Front de Gauche) 664 (7,26%) ; Olivier Morin (UMP) 3262 (35,66%) ; Marie-Christine Arnautu (FN) 2057 (22,49%) ; Sylvie Agu-Cheriki (POI) 137 (1,50%) ; Daniel Pennachioni (Cap21) 214 (2,34%). L'émoi : le Front national au deuxième tour ! Les deux conclusions qui s'imposent alors : le FN « monte », la gauche perd du fait de ses divisions.

Le Front national

En pourcentage les chiffres sont éloquentes. Si l'on prend les premiers tours de la série Cantonales 2004 – Présidentielles 2007 – Régionales 2010 – Cantonales 2011, on obtient 16% - 10,5% - 13,2% - 22,5% ! La candidate fait beaucoup mieux (+6%) sur le même canton qu'en 2004. Elle efface le piètre résultat du leader FN à la présidentielle (10,5%). Pourtant en nombre de voix (1) l'évolution est tout autre : 2280 – 2283 – 1286 – 2057.

La « contre-performance » est, en fait, réalisée aux régionales 2010. Le score de 2011 est inférieur de 200 voix aux autres scrutins !

On objectera que la chute de la participation est la même pour tout le monde.

Sauf que l'on sait que le Front national a un « noyau dur » d'électeurs qui se déplacent quasi-systématiquement, ce qui n'est pas le cas pour les grandes formations politiques. À l'exception des régionales, on voit donc une certaine « régularité » de cet électorat. La « montée » n'est apparente qu'en pourcentage !

L'échec de la gauche

Il manque une quarantaine de voix au candidat PS pour être au deuxième tour. On a vite cédé à la tentation d'aller chercher dans les 664 voix du candidat Front de Gauche ! Reprenons, en voix, la série citée plus haut : 4263 – 5667 – 2526 – 2021. On ne voit pas que les 2242 voix perdues par le PS entre 2004 et aujourd'hui soient allées vers un autre candidat de gauche. Ce sont même près de 3600 voix qui se sont évaporées depuis la présidentielle il y a quatre ans ! Et pourtant en face de Ségolène Royal, il y avait d'autres candidats de gauche. Il ne semble pas qu'il puisse y avoir d'autre explication au camouflet du 20 mars 2011 que l'effondrement de l'électorat socialiste.

Que la droite locale ne se réjouisse pas pour autant, puisque le candidat UMP abandonne 2500 voix depuis 2004, et se fait distancer de 4 342 voix par Nicolas Sarkozy. 35,66% de 37,83% d'électeurs votants, cela fait 13,5% des électeurs inscrits. Cela suffit à se faire élire, cela ne constitue pas un vaste mouvement d'adhésion populaire.

(1) À titre d'exemple, ne pas tenir compte des disparités considérables du taux de participation revient à dire qu'au bureau de vote Tronchon, Olivier Morin améliore le score de son leader en 2007 : 54% contre « seulement » 44% pour Nicolas Sarkozy. Pourtant avec 248 voix le candidat local est devancé de 172 voix par l'actuel Président de la République !



HUILES DE SCHISTE

Manif record à Meaux

Dans les pages qui suivent, Tapage donne quelques clés de compréhension du phénomène « Huile de schiste » et surtout de son catastrophique mode d'exploitation. Insistons ici sur l'inattendu vent d'opposition aux projets de forage dans notre région. À l'appel du « Collectif Stop pétrole de schiste 77 », 2 000 personnes ont manifesté le 15 avril dernier, place de l'Europe, puis en cortège autour du centre-ville. À la tribune : Marie-Françoise Lepetit pour le PCF, Martine Billard co-présidente du Parti de Gauche, Corinne Lepage de Cap 21, Eva Joly d'Europe-Écologie Les Verts et Nicole Bricq sénatrice PS. Dans la foule parmi d'autres nombreux élus, deux adjoints au maire de Meaux : Olivier Morin et Alain Mérat ! Personnalités et public étaient accueillis par le président du Conseil général, Vincent Éblé et une vice-présidente du Conseil régional : Hélène Gassin. Quelle affiche ! Plus incroyable encore deux banderolles sur le pont La Fayette et sur la façade de la mairie assurant du complet soutien du maire de Meaux ! On aurait voulu voir ça, aussi, pour la défense de l'hôpital !

Tapage

Journal bimestriel d'expression libre de la région melloise

ISSN : 1969-2722

Dépot légal : Avril 2011

Directeur de publication : Patrice Hemet

Édité et imprimé par : Association pour

la Promotion de l'Expression Libre

dans la région melloise (APEL de la

région melloise), Association Loi de

1901, JO du 24 janvier 2009

Siège social : 20 rue Winston Churchill,

77100 Meaux

Courriel : contact@tapageameaux.fr

Site : www.tapageameaux.fr

Front républicain ou UMP lepénisé...

par Françoise

Désorientée et se rendant compte que l'agitation au sommet de l'Etat est devenue complètement stérile, l'UMP - à l'image de son illustre représentant meldois - s'égare dans une pitoyable stratégie de racolage xénophobe.

Peut-on confier à l'U.M.P "lepénisée", méprisante et xénophobe le soin de défendre la République ? La réponse est non, bien sûr. C'est aussi dangereux que de confier des allumettes à un pyromane.

Non, l'U.M.P de Jean François Copé ne peut pas être un rempart contre le F.N puisqu'en coulisse U.M.P et F.N fraternisent (même s'ils assurent le contraire) L'U.M.P xénophobe de J-F Copé fait le sale boulot du F.N, suggérant que les musulmans sont gênants en France et qu'ils posent problème, dans une France catholique qui a d'autres traditions pendant que Marine Le Pen parle de laïcité...

Madame Brunel propose de remettre dans leurs bateaux tous les immigrés qui nous « envahissent ». Peut-être pourrait on aussi les aider à couler ? Un petit effort Chantal, c'est dommage de s'arrêter en si bon chemin de « lepénisation ! »

Claude Guéant parle de croisade en Libye !

Et pendant ce temps Marine Le Pen se frotte les mains puisque l'U.M.P fait le boulot sur l'immigration. Il ne lui reste plus qu'à parler économie et social, c'est nettement plus sympa et plus rentable électoralement. Elle promet beaucoup, assure que l'Europe est responsable de tous nos maux, cette Europe libérale dont les Français ne veulent pas mais qu'on leur a imposée. Elle nous parle de la grandeur de la France et de son indépendance. C'est pain béni tout ça, agréable à l'oreille de tous ceux qui ont honte de leur pays pourri par Sarkozy. Copé, Brunel, Guéant, Sarkozy



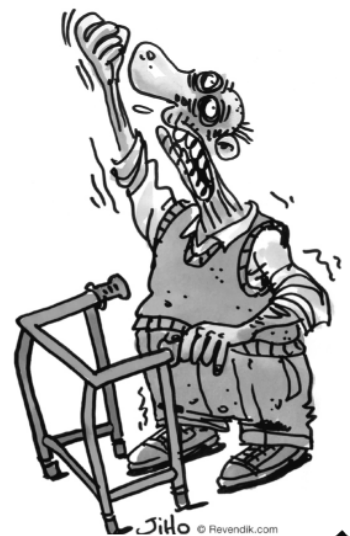
et les autres se chargent du reste : de l'inhumain, de la chasse à l'étranger qui pourrait nous inquiéter, du mépris du citoyen que Copé sait si bien manier à Meaux en distribuant, en fonction de son intérêt local, prébendes et intimidations. Ils font le lit du F.N et certains voudraient nous faire croire qu'ils seraient un rempart contre la bête immonde. C'est une plaisanterie ! La vérité c'est que Sarkozy espère faire monter le F.N pour se retrouver seul avec lui au deuxième tour de l'élection présidentielle. Jeu dangereux, certes, mais qui ne fait pas peur à l'ambition démesurée de certains à l'U.M.P. Un mauvais jeu qui pourrait bien lui retomber dessus. Et si c'était la Gauche qui se retrouvait seule face au F.N ?

La République c'est Liberté, Égalité, Fraternité et Laïcité. Les Meldoises et les Meldois savent que ne sont pas les valeurs de leur maire qui place le profit en tête des ses préoccupations.

Le salut républicain ne viendra pas du profit de chacun pour soi prôné par Sarkozy et Copé mais de la solidarité du peuple français et de la solidarité des peuples.

AFFICHEZ VOS OPINIONS

LA RETRAITE DE MON VIVANT!



REVENDIK.com

T-Shirts - Badges...

Huiles de schiste : la lourde facture de la fracture

par Tympan du Tapage

Déjà évoquée dans le précédent numéro de Tapage, l'irruption des huiles de schiste dans notre quotidien seine-et-marnais pose plus de questions qu'elle ne résout de problèmes énergétiques. Nous en commençons ici une description, insistant sur ses aspects environnementaux. La suite au prochain numéro !

Qu'est-ce qu'un hydrocarbure ?

Les hydrocarbures, qu'ils soient liquides ou gazeux, proviennent de la transformation de matières organiques déposées au fond des océans, puis progressivement enfouies dans les autres matières non-organiques déposées en même temps (appelées sédiments) Ces matières organiques peuvent être des déchets de végétaux ou d'algues, mais surtout des phytoplanctons. Cette couche sédimentaire, en s'enfonçant dans la croûte terrestre, subit une pression de plus en plus forte et sa température augmente. Ce sont ces deux phénomènes qui sont à l'origine de la transformation en hydrocarbures. Tout ceci s'est passé dans le jurassique inférieur, autrement appelé Lias, dans une période située entre 200 et 176 millions d'années.

Ressources conventionnelles et non-conventionnelles

Le gaz et le pétrole s'échappent de la couche sédimentaire (dite roche-mère) sous l'effet de la pression. Ils migrent plus haut jusqu'à être piégés dans des roches poreuses et perméables. C'est dans ces réservoirs naturels qu'ils vont sagement attendre, pendant des millions d'années, les foreuses et les puits verticaux des pétroliers et gaziers. Il s'agit là de l'exploitation conventionnelle de ces hydrocarbures. Toutefois, il est arrivé que des pétroles et gaz restent prisonniers de la roche-mère, la pression ayant rendu celle-ci imperméable avant qu'ils ne s'en échappent. La structure en feuilles de la roche lui a fait donner le nom de « schiste-carton ». On la



trouve à 3 ou 4.000 mètres sous la surface. La circulation étant interdite à cette profondeur ils sont disséminés en petite quantité ce qui, économiquement, a rendu impossible leur exploitation, jusqu'à un temps récent. On leur donne alors le nom de ressources non-conventionnelles. (1)

L'appât du gaz

Un des avantages signalés de ces ressources est leur répartition sur toute la planète, surtout pour le gaz, difficile à transporter en dehors des gazoducs. Cette caractéristique est essentielle. Au début des années 1990, pour le continent nord-américain, l'épuisement prévu des ressources gazières du Canada et des U.S.A rendait obligatoire un équi-

pement fort coûteux en ports méthanières (9 pour le seul Canada) afin d'importer la ressource défaillante (2) Inutile de dire que la mise au point d'une technique rentable d'exploitation d'une ressource locale fut accueillie avec enthousiasme, par les compagnies gazières et les dirigeants des états concernés. Plus sans doute que l'importance de ces nouvelles réserves, c'est leur implantation géographique qui en a assuré le succès. L'Europe, autre exemple, n'est pas menacée à moyen terme par une pénurie de gaz naturel conventionnel. Alimentée essentiellement par la Norvège, les Pays-Bas et la Russie, elle a de quoi consommer pendant encore plusieurs décennies. Or, trouvant à exploiter une ressource dans son propre

.....

sous-sol, la France peut envisager de se départir de la tutelle embarrassante de la Russie, avec laquelle les relations sont compliquées. Nous parlons ici du gaz, puisque c'est la ressource principale des hydrocarbures non-conventionnels. L'exploitation d'huiles de schiste (pétrole) qui concerne la Seine-et-Marne ne serait sans doute pas d'actualité sans l'impérieuse nécessité des nord-américains à se fournir en gaz.

Une technique révolutionnaire

Probablement utilisée dès la fin des années 1940, l'hydro-fracturation n'est pas l'avancée technologique la plus notable dans la folie extractrice que l'on connaît depuis une quinzaine d'années. Pour réveiller un puits de pétrole finissant on a régulièrement injecté, dans son réservoir naturel, de l'eau sous très haute pression mélangée à des produits chimiques en grandes quantités. Ce procédé n'a pas d'intérêt pour les hydrocarbures piégés dans la roche-mère puisque la fragmentation du schiste, dans le cas d'un forage vertical, ne libère que fort peu de liquide ou de gaz. C'est la technique du « forage horizontal » qui a tout changé. Après avoir atteint verticalement la couche de schiste (appelée « shale noir » outre-atlantique) le forage s'incurve pour suivre horizontalement le gisement sur plusieurs centaines de mètres. Une première série d'explosions commence à fissurer la roche sur cette distance. L'arrivée d'eau sous très haute-pression (on parle de 600 bars) démultiplie la fracturation et ouvre ainsi toutes les petites poches d'hydrocarbures se trouvant dans les parages. Le sable, joint à l'eau, empêche les fissures de se refermer, les produits chimiques permettent à l'eau de s'infiltrer plus rapidement et évitent l'activité bactérienne qui cimenterait les fissures. Avec un seul puits vertical on peut exploiter une surface importante en multipliant, en étoile, les hydro-fracturations (fracking en anglais)

Gros dégâts : la contamination des eaux

La roche-mère fracturée se trouve sous plusieurs couches aquifères, c'est-à-dire contenant de l'eau, dont évidemment les nappes les plus proches de la surface utilisées pour l'alimentation en eau

potable des populations. En Seine-et-Marne une de ces plus importantes réserves est la nappe de Champigny (qui sert également à l'alimentation de Paris) Le liquide d'hydro-fracturation n'est récupéré que pour 50 à 70% ; le reste est censé demeurer dans le sous-sol profond. Or, des fissures géologiques « naturelles » peuvent constituer des « drains permettant à l'hydrocarbure de s'échapper vers les aquifères supérieures ». (3) Si le gaz et l'huile peuvent remonter ainsi vers la surface le mélange eau-adjuvants chimiques le peut aussi. Ajoutons-y des matières telles que métaux lourds ? arsenic, par exemple, ou composés radioactifs présents naturellement dans le sol ? permettant ainsi de profiter de ces voies ouvertes pour migrer vers nos ressources en eau potable.

L'autre source de contamination est bien sûr le risque de déficience du système de protection du forage en béton dans sa traversée des couches aquifères. Ce sont principalement ces derniers défauts qui ont provoqué les pollutions considérables aux U.S.A et au Canada, et que le film « GasLand » montre remarquablement. (4)

Gros dégâts : l'usage excessif de la ressource en eaux

Chaque fracturation demande entre 10.000 et 20.000 m³ d'eau (4 à 8 piscines olympiques). Même si les compagnies gazières et pétrolières affirment retraiter cette eau pour sa réutilisation on a vu que toute la quantité n'est pas récupérée. Il faut donc à chaque fois mettre le complément. On estime qu'un seul puits peut engendrer entre 10 et 20 fracturations. Faites le calcul ! Dans la région nord-est de la Seine-et-Marne, concernée par le « permis de Château-Thierry », c'est dans la Marne que l'eau devrait être prélevée. La nappe de Champigny sera également mise à contribution dans le reste du département. C'est probablement cet aspect de la question qui insupporte les exploitants agricoles. Ils ont désormais les pires difficultés à obtenir une autorisation pour forer un puits en vue de l'arrosage de leurs cultures. Ils sont même confrontés à une quasi-interdiction dans la mesure où la Seine-et-Marne est sous arrêté de sécheresse permanente depuis

plusieurs années. Lorsqu'ils voient que les compagnies pétrolières obtiennent sans problème ce qui leur est refusé ils sont furieux. On peut interpréter la réaction de Christian Jacob, président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, déposant une proposition de loi visant à interdire ce type de forage comme une conséquence de cette colère. Le député de Rebaix fut lui-même exploitant agricole et responsable départemental du C.D.J.A (proche de la F.D.S.E.A)

Gros dégâts : l'emprise au sol

Nous devons, plus rapidement, évoquer les dégâts provoqués en surface par ces exploitations : au moment du forage ce sont d'énormes engins transportant le derrick et autres matériels, tuyaux entre autres ; c'est la noria de camions apportant l'eau, l'emmenant vers les sites de retraitement et transportant le pétrole jusqu'aux raffineries. Ce sont des dégâts aux routes qui n'ont pas été prévues pour ces usages. Outre la pollution visuelle la qualité de l'air est menacée. Ces engins ne fonctionnent pas à l'eau claire et disposent de pots d'échappement. Plus encore l'eau est stockée, après utilisation et avant de partir au site de retraitement, dans des bassins à ciel ouvert, donc sujets à évaporation. Ainsi se trouvent libérés méthane, dioxyde de carbone et autres sympathiques gaz et micro-particules.

NOTES

(1) Il existe d'autres formes de ressources non-conventionnelles, notamment les sables bitumineux. Nous ne les évoquerons pas ici.

(2) Normand Mousseau, « La révolution des gaz de schistes », Édition MultiMondes, Québec, 2010, p 23 à 26.

(3) Laboratoires Géosciences et Hydrosciences, Observatoire de recherche méditerranéen de l'environnement de l'Université Montpellier 2, <http://www.gm.univ-montp2.fr/spip/spip.php?article1312>

(4) GasLand, documentaire de Josh Fox [1 h. 47 mn] distribué par Kanibal Films Distribution ; prix spécial du Jury Sundance Film Festival 2010 ; nommé aux Oscars dans la catégorie « Documentaire ». Sortie en France prévue le 6 avril.

La protection judiciaire de la jeunesse : un constat alarmant

La Protection Judiciaire de la Jeunesse (P.J.J) est un service public qui a pour mission de prendre en charge et d'accompagner, sur le plan éducatif, les mineurs délinquants ou en danger que lui confient les juges des enfants et le tribunal pour enfants. Tapage évoque ici le fonctionnement de ce service et les difficultés qu'il rencontre au cours d'un entretien avec deux membres syndiqués du personnel (S.N.E.P.S-F.S.U-77) : Claire, Psychologue et Martine, Éducatrice

Tapage : Pouvez vous nous décrire rapidement les missions de la P.J.J ?

Claire : Pour répondre à cette question, il faudra distinguer notre mission « historique » de l'évolution qui se dessine depuis quelques années et qui tente insidieusement de la remettre en question. En effet, selon l'ordonnance de 1945, les juridictions pour mineurs doivent privilégier les mesures « de protection, d'assistance, de surveillance et d'éducation, et ne recourir à la prison qu'exceptionnellement ». C'est le volet pénal de notre action.

Martine : Et d'autres textes ont élargi le domaine d'intervention de la P.J.J en lui donnant compétence en matière de protection judiciaire de l'enfance. C'est le volet civil de notre action, celui de la prévention et de l'éducation à destination de la jeunesse en lourdes difficultés sociales, familiales et éducatives.

Tapage : Et maintenant ?

Claire : Vous verrez malheureusement, tout au long de cet entretien, que la grande tendance qui se met en œuvre depuis quelques années est celle d'un affaiblissement du volet civil et social pour privilégier l'aspect purement pénal et encore sous sa forme la plus sécuritaire.

Tapage : Quels sont vos modes d'actions ?

Martine : Il faut tout d'abord rappeler que les actions de la P.J.J sont toujours missionnées par un magistrat. Elles peuvent prendre des formes très variées.

Certaines se font en milieu ouvert c'est-à-dire dans le cadre familial et éducatif ordinaire ; c'est le rôle des Unités Éducatives en Milieu Ouvert (U.E.M.O). D'autres concernent le placement des jeunes en hébergement collectif ou individuel, ou encore le travail d'insertion pour les jeunes (13-18ans). Ensuite il y a les Permanences Éducatives Auprès du Tribunal (P.E.A.T) qui peuvent mener des enquêtes socio-éducatives avant la présentation d'un jeune devant un juge. Enfin, il y a les interventions dans les établissements pénitenciers et les centres éducatifs fermés.

Tapage : Par exemple à Meaux ?

Claire : À Meaux, il existe un Service Territorial Éducatif de Milieu Ouvert. Il est composé de deux unités éducatives dont l'une assure la permanence éducative auprès du tribunal. Le S.T.E.M.O est composé d'une quinzaine d'éducatrices, de deux psychologues, de deux agents administratifs et d'un chef de service. Une directrice chapeaute le tout. Chaque éducatrice a en charge environ 25 mesures éducatives c'est-à-dire qu'il doit s'occuper du suivi régulier de 25 mineurs ou jeunes majeurs dont les problèmes sont souvent d'une gravité extrême. Les lecteurs de votre journal comprendront facilement que ce travail demande beaucoup d'investissement professionnel. Par ailleurs, nous observons qu'une seule structure d'accueil des mineurs en termes d'hébergement collectif de la Protection Judiciaire de la Jeunesse est présente en Seine-et-Marne.

Tapage : Comment a évolué le cadre professionnel et administratif de votre action ?

Martine : Précisons déjà que les magistrats expriment régulièrement leur satisfaction du travail d'investigation que nous menons et qui leur permet de rendre la justice des mineurs sur la base d'éléments précis concernant les jeunes, leur famille et leurs besoins réels en termes d'éducation, de nécessité de placement, de soins, etc.

Mais, paradoxalement, le cadre administratif, lui, évolue vers une lourdeur et une rigidité qui deviennent progressivement une entrave à la mission de notre service.

Tapage : Pouvez vous préciser ?

Claire : Pour dire les choses simplement, nous subissons, comme de nombreux services publics, la logique purement comptable de la fameuse R.G.P.P (Révision Générale des Politiques Publiques). Cela se traduit par des moyens, en forte diminution, du personnel moins nombreux à la suite du non remplacement lors des départs à la retraite. Tout ceci est maintenant géré par une gouvernance régionale et dans une obsession constante de la rentabilité...

Martine : Les exemples sont malheureusement trop nombreux. Nos missions d'investigation dureraient six mois ; on envisage maintenant de les raccourcir. Les Foyers d'Action Éducative offraient tout un champ d'initiative et d'expérimentation ; on limite leur



action et on les bride par un cahier des charges très contraignant (comme l'obligation d'être remplis à 100%). Enfin, et peut-être le pire, il nous arrive qu'un jeune soit incarcéré par manque de place dans les foyers ou structures d'accueil qu'ils soient publics ou habilités justice. En effet, les associations habilitées ou le service d'aide social à l'enfance (qui dépend du Conseil Général) souffrent d'un même manque de financement public.

Tapage : Ces contraintes administratives ont-elles des incidences sur vos conditions de travail ?

Claire : Bien évidemment. En tant que psychologue, je constate que le temps est un élément central dans le processus de « réparation » chez un jeune en difficulté. D'abord, pour le jeune lui-même, qui doit se reconstruire psychologiquement auprès d'interlocuteurs stables et de confiance, et bien-sûr aussi pour la structure éducative qui doit pouvoir

développer, sur le long terme, une analyse et un mode d'action cohérent. Réduire ce temps d'action c'est donc provoquer directement une dégradation du service.

Martine : Récemment il y avait encore - dans les établissements de placement éducatif - des agents techniques d'éducation qui étaient chargés de la surveillance pendant la nuit (un moment très anxiogène pour les jeunes que nous suivons). Pour des pures raisons budgétaires ils ont été supprimés. En conséquence apparaissent, dans les équipes professionnelles et au sein du groupe de jeunes, des tensions supplémentaires qui renforcent la pénibilité du travail. De façon générale on assiste encore actuellement à des restructurations - voir démantèlements - des services éducatifs qui entraînent une destruction progressive des outils pédagogiques permettant une prise en charge de qualité. C'est le cas par exemple de l'U.E.A.J « Fontaine la Reine » à Melun qui est

relaté dans notre bulletin syndical de janvier (1)

Tapage : Quelles réformes sont en cours dans votre domaine d'activité ?

Claire : La refonte globale de l'ordonnance de 45, annoncée à grand renfort médiatique par Rachida Dati - et qui avait suscité l'indignation des professionnels - a été heureusement abandonnée. Le gouvernement semble avoir plutôt choisi de déconstruire, pan par pan, la spécificité de la justice des mineurs avec de multiples réformes votées dans l'indifférence générale. Ainsi la dernière disposition législative, figurant dans la loi LOPPSI 2 (2), tentait d'instaurer une procédure d'audiencement immédiat par le procureur devant le tribunal pour enfants et des « peines-plancher » pour les mineurs. Là encore, fort heureusement, elle a été déclarée non conforme par le Conseil Constitutionnel.

Tapage : Quelle serait donc votre principale revendication ?

Martine et Claire : Il faut de façon générale harmoniser le temps éducatif avec le temps judiciaire. Le meilleur traitement des problèmes sociaux que nous rencontrons est la prévention appuyée sur des actions éducatives longues mettant en jeu les familles, les magistrats, les structures d'accueil et les professionnels de la P.J.J.

Vouloir procéder en force de façon sécuritaire et à court terme n'est pas seulement une pitoyable entreprise de récupération politicienne et démagogique. C'est un véritable contresens social.

NOTES

(1) La revue du S.N.P.E.S-P.J.J-F.S.U (Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social)

(2) L.O.P.P.S.I : Loi d'Orientation et de Programmation pour la Performance de la Sécurité Intérieure

Retrouvez tous les n° de Tapages sur : www.tapageameaux.fr

.....

URBANISME

Des marchands de sommeil à Esbly

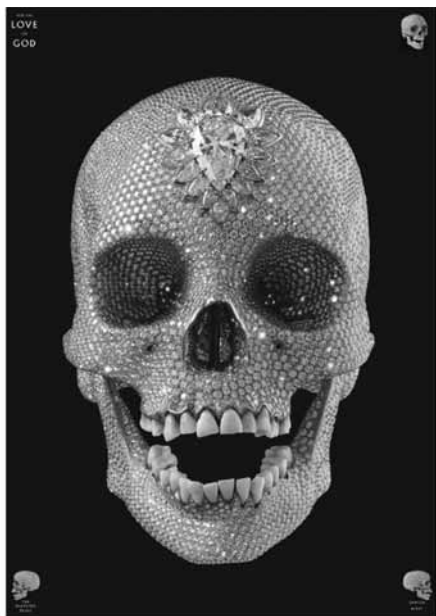
Charles max

Il y a trois ans, l'ancien hôtel de La Poste brûlait à Esbly. Des marchands de sommeil ont depuis racheté les bâtiments.

L'actuel propriétaire ose louer des logements d'une douzaine de m² à plus de 500 / mois dans une situation de salubrité et de sécurité inquiétante.

Le maire s'est dit impuissant face à ces exploiters de la misère humaine et sociale. Il faut, selon l'opposition, être

volontariste et, d'une part exiger que les logements loués respectent la notion de « salubrité » définie par la loi L.R.U, quitte à le préempter et de l'autre, proposer à nos concitoyens les plus en difficulté, dans le cadre du futur Plan Local d'Urbanisme, la construction de 30% de logements à loyers contrôlés dans toute opération immobilière privée, ainsi que la construction de 20% de logements sociaux imposés par la même loi.



CLAYE-SOUILLY

Fecomme est mort, vive Fecomme !

Léon le Bourdon

phase d'acquisition "boulimique". Mais ses difficultés à l'international l'amène progressivement à s'en séparer au profit de Circle Printer en 2008. Ce groupe industriel international sans scrupules continue à "saigner la bête" sans réinvestir dans la modernisation de l'outil de travail et en enchaînant les condamnations aux prud'hommes. En Mars 2012, ils profitent d'une injonction à payer 400 000 euros de la part des prud'hommes pour déposer le bilan.

Aujourd'hui, c'est la ville de Claye qui vole au secours des emplois menacés en votant une caution de 500 000 euros... pour garantir l'emprunt des nouveaux propriétaires : Simon Dulac et... Thierry Fecomme ! Moralité, il faut désormais aider les investisseurs avec des fonds publics pour qu'ils puissent gagner leur vie...

PS : M Albarello a fait toute sa carrière

comme directeur financier chez Fecomme. Par ailleurs, tous les habitants des communes nouvellement intégrées dans la 7^{ème} circonscription de Seine-et-Marne viennent de recevoir un document en deux volets, personnalisé sur les quatre faces, à l'image de chaque commune (photo, mention dans le texte et sur la carte...). Or ce type d'impression personnalisé est précisément la voie choisie par les nouveaux repreneurs : "Très actifs, les nouveaux propriétaires de l'imprimerie comptent installer d'ici quelques jours à peine, (...) des systèmes de personnalisation, afin de positionner l'imprimerie sur le marché des imprimés à forte valeur ajoutée."

(<http://www.graphiline.com/article/14026/L>)
...étonnamment ce document politique très bien fait et certainement très coûteux, ne porte pas mention du nom de l'imprimeur...

SOCIAL

Vitesse, vélo et voiture

Désiré Goghnot

*Le temps peut-il se gagner ?
Une question philosophique qui trouve ici
une réponse étonnante et très
pratique : oui... avec un vélo.*

L'idéologie de la vitesse

Elle rappelle d'autres dogmes, celui du changement par exemple ; il faut « foncer », tout comme il faut « aller de l'avant », et « faire bouger les choses ». Pourquoi ? Et pourquoi pas ralentir ? ou aller de l'arrière ? (pour récupérer les acquis sociaux perdus année après année, par exemple), ou sur le côté ? On ne sait pas, c'est purement idéologique. L'usage de la voiture illustre bien ce trouble du comportement : que l'on se rende au travail (même en disposant d'une avance confortable) ou dans la belle-famille et à contrecœur le dimanche, ou à la boulangerie, on pesera contre le moindre obstacle sur la route (voiture devant que l'on « colle » et qui pourtant s'obstine à ne pas dépasser la limite de vitesse ; piéton qui prétend franchir le passage pour piétons juste quand je passe) on prendra des risques et on en fera courir pour assouvir cette curieuse passion.

Dans le même ordre d'idée, dire « j'aime bien la vitesse » est plutôt valorisant, ou à tout le moins ne choque pas ; pourtant les amateurs de vitesse sont aussi les renverseurs d'enfants, les pourvoyeurs des milliers de handicapés que nous valent les accidents de la circulation tous les ans... Les amoureux de la vitesse ne pourraient-ils pas être soumis à une obligation de soin, à l'instar des pédophiles ? (Parallélisme outrancier ?) Pas sûr. La police soupçonnerait les chauffards d'être à l'origine d'un certain nombre de disparitions d'enfants, dont ils enterreraient les corps après les avoir percutés).

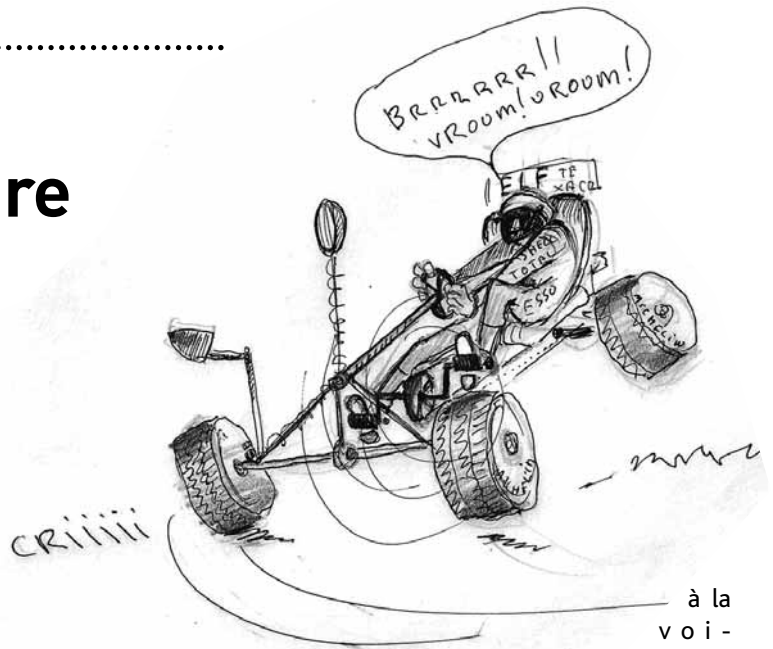
Dépendance

Il y a bel et bien, chez les automobilis-

tes, une sorte de dépendance à la vitesse que l'argument du gain de temps ne justifie par forcément. Il n'est en effet pas établi que toutes les heures que je consacre à ma voiture d'amour me permettent d'aller, en moyenne, beaucoup plus vite que, eh bien que par exemple un vélo (voir plus loin). La parole est à Ivan Illich, chantre de la « contre-productivité », écologiste politique : « ...L'américain-type consacre plus de 1500 heures par an (soit 30 heures par semaine, ou 4 heures par jour) à sa voiture. Cela comprend les heures qu'il passe derrière le volant, en marche ou à l'arrêt ; les heures de travail pour la payer ou pour payer l'essence, les pneus, les péages, l'assurance, les contrats et impôts. À cet Américain, il faut donc 15.000 heures pour faire (dans l'année) 10.000 kilomètres. Six kilomètres lui prennent une heure. Dans les pays privés d'industrie du transport, les gens se déplacent exactement à cette vitesse en allant à pied, avec l'avantage qu'ils peuvent aller n'importe où, et pas seulement le long des routes asphaltées ... ». Les calculs peuvent être revus, le raisonnement doit être nuancé (notamment par le simple fait qu'une voiture peut transporter plusieurs passagers), il n'empêche : nous travaillons longuement pour pouvoir nous payer de brèves accélérations alors que nous pourrions tout simplement aller à un rythme modeste...

Le vélo à la rescousse

Et le calcul est encore plus défavorable



à la voiture si l'on parle de déplacement en ville ou aux abords des villes (« ...Oui mais maintenant c'est impossible de vivre sans voiture ... ») Faux, et je le prouve ci-dessous :

J'habite à quelques vingt kilomètres de mon lieu de travail, qui se trouve au centre de Reims. Je m'y rends à vélo, ce qui me prend, de porte à porte, une cinquantaine de minutes. Si j'y allais en voiture je gagnerais (embouteillages quotidiens, recherche d'un stationnement et parcours final à pied compris) à peu près vingt minutes. Je suis largement gagnant : le temps que je ne passe pas à travailler pour amortir le prix de la voiture (que je n'ai pas) compense amplement les quarante minutes perdues par jour (perte relative d'ailleurs, l'exercice physique réalisé me dispensant de gaspiller encore plus de temps et d'argent à fréquenter le Topform Body club du coin)

Pas d'éloge de la lenteur ici (les cyclistes s'entendent parfois reprocher de faire du vélo, et non de la bicyclette, « bicyclette » étant alors associée à l'image de la flânerie bucolique, sur un vélo en fer massif à col de cygne des années 1930, comme en chevauchent toujours les acteurs de films français pour atteindre péniblement la vitesse d'un promeneur à pied ; les deux termes évoquent simplement deux activités distinctes). C'est plutôt un calcul de bonne ménagère qui doit faire opter les habitants des villes ou de leurs banlieues pour le vélo...

CONSOMMATION

Consommateurs, serrez votre ceinture ! ... vivrière

Yann

Chaque année la France perd 54.000 hectares de terres agricoles, soit l'équivalent d'un département tous les sept ans ; un agriculteur se suicide chaque jour de l'année. L'urgence d'un changement radical a sonné. C'est le sens que la campagne nationale pour une ceinture vivrière autour des villes souhaite redonner à notre société malade de son alimentation et de l'intégration de tous ses membres à « Une vie bonne ».

La meilleure façon de manger

C'est l'association « Relocalisons » qui lance, en ce mois d'avril, cette campagne destinée à durer plusieurs mois. Ce sont deux autres crises qui expliquent tout à la fois, la raison d'être de cette association et la campagne qu'elle nous propose en ce début de printemps. Les crises énergétique et climatique imposent aux hommes le devoir d'inscrire autrement leur vie dans l'espace. La fin programmée des sources d'énergie, dites fossiles, et le réchauffement de la planète du à l'exponentielle production de gaz à effet de serre qui obligent à relocaliser les activités humaines, seul moyen efficace d'enrayer les processus mortifères en cours. Les multiples crises qui nous assaillent nécessitent d'interrompre l'étalement urbain anarchique, de décentraliser la production d'énergie, de produire le plus souvent possible là où les besoins sont ressentis. La manière dont les hommes assurent leur besoin de s'alimenter est au carrefour des cinq crises ci-dessus mentionnées. C'est donc là qu'il faut agir sans tarder. C'est là que l'intérêt général est probablement le plus à même d'être satisfait contre les oligarchies prédatrices copieusement nourries par trente ans de libéralisme économique débridé et d'incurie politique.

L'industrie du « blé »

Le nombre d'exploitations agricoles a diminué de moitié en vingt ans en France tandis que leur surface moyenne a presque doublé. Les anciennes ceintures maraîchères aux portes des villes ont



disparu, remplacées par des cultures céréalières d'exportation sans rapport avec les besoins de la population locale. La suppression de toutes barrières douanières et l'alignement sur les prix de vente internationaux les plus bas favorisent la spécialisation, les monocultures destinées à l'exportation et l'élevage industriel. Cette montée des exportations agricoles, destinées aux consommateurs les plus solvables, entraîne la disparition des cultures vivrières locales, ainsi que l'accaparement des terres par les firmes multinationales agro-alimentaires, provoquant des famines dans les

pays du Sud et accentuant les migrations. Cette compétition faussée par les subventions se fait au bénéfice exclusif de l'agriculture la plus industrielle et concerne une minorité d'agriculteurs.

Subventions antibiotiques

L'Europe a fait le choix d'une politique de subventions massives au modèle productiviste. Le revenu agricole provient en large part de la chasse aux subventions, lesquelles représentent plus de 50% du revenu agricole moyen dans l'Union Européenne. Ce système valorise la recherche de la productivité au détri-

ment de l'emploi et de la justice sociale envers les pays du Sud où nous exportons à bas prix nos productions subventionnées, détruisant ainsi leurs propres filières de production. Cette politique se détourne également de la forte demande des consommateurs pour des produits sains et respectueux de l'environnement. Ainsi, en France, l'agriculture biologique n'occupe que 2,5% des surfaces cultivées. Les importations représentent 38% de la valeur totale des produits « bio » consommés. Les orientations récentes des subventions européennes en faveur des agro carburants aggravent la pénurie de terres agricoles. L'objectif de 5,75% de carburants d'origine agricoles pour nos transports conduirait à utiliser près de 20% des terres arables à cet effet, avec un bilan écologique quasi nul. Ce florilège est dramatique !

Aux responsables politiques

La campagne nationale lancée par « Relocalisons » pour changer radicalement cette situation désastreuse s'adresse à la fois aux responsables politiques, aux agriculteurs et aux citoyens.

Aux responsables politiques il est demandé :

- 1) De prendre des mesures efficaces et immédiates pour protéger durablement les zones agricoles
- 2) D'affecter les terres préservées à l'alimentation des populations locales par une agriculture paysanne et biologique diversifiée (maraîchage, arboriculture, céréales, etc.) dans le respect de l'environnement et de la biodiversité et en économisant l'eau et les ressources énergétiques
- 3) De permettre l'installation de nouveaux paysans par la location de terres achetées par les départements, les régions et des coopératives d'achat
- 4) De permettre une alimentation saine et de proximité par l'assurance de leurs débouchés aux producteurs de proximité en bio pour la restauration collective (établissements scolaires, hôpitaux, maisons de retraite, etc.) et la garantie d'un prix d'achat rémunérateur et équitable pour les producteurs
- 5) D'élaborer un projet de développement pérenne de l'agriculture vivrière

6) De financer intégralement une recherche publique agricole indépendante

Aux agriculteurs

À chaque agriculteur il est demandé :

- 1) De céder ou de mettre à disposition une ou plusieurs de ses parcelles qu'il ne peut ou ne veut exploiter à une réserve foncière (régie municipale, départementale ou Régionale ou coopérative) dans le but d'installer de nouveaux paysans
- 2) De favoriser, dans la mesure du possible, les circuits courts, pour l'écoulement de sa production

Aux citoyens

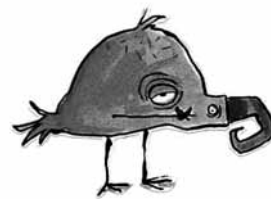
À chaque citoyen il est demandé :

- 1) De participer à cette campagne en sollicitant ses élus dans chaque ville, les agriculteurs autour de l'agglomération, et de faire connaître dans sa région les terres vivrières en danger
- 2) De lancer ou d'appuyer, partout où cela est possible, des initiatives locales qui agissent pour l'agriculture vivrière de proximité (jardinage, qu'il soit individuel ou collectif, dans les écoles et collèges
- 3) De soutenir financièrement, par ses achats, l'agriculture et l'alimentation de proximité (artisans et producteurs locaux, vente à la ferme, marchés de producteurs) et de les soutenir par l'épargne solidaire dans le rachat collectif de terres agricoles orienté vers l'alimentation locale
- 4) De semer des graines, planter des arbres fruitiers partout où cela est possible, en ville et en périphérie urbaine

L'appel pour cette campagne nationale s'inscrit très clairement dans un projet de construction d'une économie de la restitution pour tous, en remplacement de l'actuelle économie de confiscation au profit de quelques-uns. C'est aussi, assurément, un projet d'éducation populaire. Pour ces deux ultimes raisons majeures nous devons le signer. Chacun en trouvera le texte détaillé sur le site de l'association « Relocalisons » : <http://www.relocalisons.org>

Il n'est plus temps d'attendre.

TAPAGE OUEB



Les Chroniques du Yéti

Un regard résolument lucide et constructif sur les aspects irrationnels de notre époque ! La citation d'entrée : "Impose ta chance, serre ton bonheur et va vers ton risque, à te regarder, ils s'habitueront." René Char.

Autant dire qu'on adore "les chroniques du yéti"

> <http://yetiblog.org>

La pompe à phynance

Excellent blog de Frédéric Lordon, qui publie souvent ses articles dans le Monde Diplomatique. Sa spécialité : démontrer la démesure actuelle de la finance.

Extrait d'un des derniers articles : "**Ne pas détruire les banques : les saisir !**" "les banques ne doivent d'avoir forcé les pouvoirs publics à les secourir qu'au fait d'occuper cette place névralgique dans la structure d'ensemble du capitalisme qui leur permet d'enchaîner le corps social tout entier à leurs intérêts particuliers"

> <http://blog.mondediplo.net/-La-pompe-a-phynance->

"Le capitalisme à l'agonie"

Le dernier ouvrage de Paul Jaurion est sans appel : « Notre modèle de société s'effondre. Notre système économique ne survit que par des artifices. [...] Tout est à réinventer à partir de rien.

Capitalisme, économie de marché, libéralisme ont épuisé ou outrepassé leur dynamique. La colonisation de la planète par notre espèce a atteint ses limites. »

Son blog est riche de très nombreux articles et de vidéos hebdomadaires auxquelles on s'attache vite car l'individu est profond, le discours très "académique" et le propos décapant ! BRAVO PAUL !

> <http://www.pauljaurion.com/blog/>

Les compétences au tableau !... de bord

Emmanuel Médard

Alors que les postes d'enseignants fondent comme esquimaux glacés sur des tisons ardents, tandis que les moyennes par classe augmentent plus rapidement que le taux de croissance... les « éclairés » concepteurs des « grandes réformes éducatives » de ces dernières années n'ont pas été avares d'inventions sémantiques pour dissimuler leurs inavouables desseins.

Le droit au socle

À l'instar des apothicaires d'antan recouvrant d'une pellicule d'or leurs potions amères, au ministère de l'Education, des pédagogues en goguette ont porté sur les fonds baptismaux le terme de « socle commun ». Le cahier des charges devait se résumer à : trouver un terme flou qui puisse marquer les esprits en faisant presque consensus mais sans rien dévoiler du fond des réformes qu'il induira. Bingo... coup de maître, car au final qui pouvait être contre la notion de socle commun : une base de connaissances communes, dont l'acquisition serait garantie par la loi (« ce que tout élève doit savoir maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire ») ? C'est finalement sur la forme, sur l'appellation que nombres de débats se sont focalisés, certains se faisant les défenseurs de cette avancée quasi-constitutionnelle inscrivant dans le marbre de la loi les bases d'un savoir partagé. On était à l'orée d'une nouvelle ère, avec l'apparition d'un nouveau droit opposable...

S'il y eut un court temps d'enthousiasme, il fut vite modéré par les grands syndicats qui observaient « les effets historiques » de la loi DALO qui instaurait en matière de logement un droit à vivre décemment... Or le droit ne construit pas de maisons, même en papier et l'épisode permit surtout à quelques ministres de pérorer sans que rien ne change pour les mal-logés.

Le handicap en exemple

Proposer de graver dans le marbre législatif un « socle commun des connaissances », c'était lancer un débat clivant opposant pro et anti socle en omettant d'expliquer les enjeux et les non-dits et surtout la façon de la mettre en œuvre. Une loi, aussi belle soit-elle, peut-elle compenser le manque de moyen? La réponse est



sans ambiguïté : c'est non. Et les enseignants sont bien placés pour s'en rappeler lorsqu'ils regardent, par exemple, les effets de la loi de février 2005 sur la scolarisation des enfants en situation de handicap... loi « louable », loi « humaniste » qui devait permettre l'intégration de tous les élèves dans les classes ordinaires. Pour le bien de tous, cela va sans dire. Bilan? Les enfants sont bien là... les moyens pour les intégrer de la meilleure façon, manquent plus que cruellement. On est loin de la belle philosophie du texte tant la violence de certaines intégrations, sans personnel formé, dans des classes surchargées soumises à des injonctions institutionnelles, produisent une souffrance palpable dans les écoles.

Constante macabre

Le socle commun prend la même direction en dévoilant, chemin faisant, le virage idéologique qu'a dissimulé l'absence de débat de fond autour de cette notion. Sans les moyens nécessaires, l'institution a surtout produit des outils, des grilles,

des cases... compulsés dans des livrets de compétences qui sont autant de cadres normatifs où enfermer les enfants. On veut faire croire que ce découpage en tranches de compétences est une pédagogie scientifique. Les enfants sont réduits à des séries d'items, plus ou moins fumeuses, sans lien avec la recherche, sans remise en question des pratiques. Plutôt que rechercher les raisons de cette constante macabre de 15% d'élèves en difficulté on les évalue pour savoir ce qu'ils seront capables de faire dans une entreprise. Savoir s'ils seront sociables, respectueux, polis (compétences « évaluées » au collège)... Entre livret de compétences et évaluations récurrentes et mal étalonnées (CE1, CM2), on entre dans une bureaucratisation du parcours scolaire des enfants. Il y a là tout l'enjeu pédagogique des années à venir... enjeu qui passe évidemment par la question des moyens nécessaires. Des moyens pour réduire l'échec scolaire et pour cela c'est dès la maternelle qu'il faut investir, avec une véritable ambition.

RÉVOLUTIONS

Les Arabes face à leur histoire

Saïd Rezeg

On a cherché à nous faire croire que les régimes autoritaires du Maghreb et du Machrek protégeaient des fondamentalistes. Il aura fallu des révolutions pour montrer le contraire.

« ...Ce n'est pas seulement par la force des choses que s'accomplira la révolution sociale ; c'est par la force des hommes, par l'énergie des consciences et des volontés. L'histoire ne dispensera jamais les hommes de la vaillance et de la noblesse individuelle ... »

Cet incipit, lié à un ouvrage d'un célèbre homme politique du 19^{ème} siècle, s'applique à merveille aux soulèvements populaires qui ont secoué, en ce début d'année 2011, le Maghreb et le Moyen-Orient.

On disait le monde arabe enlisé dans les sables de l'immobilisme. On croyait que seule la mort pouvait emporter ses dirigeants, pour la plupart âgés et malades. On imaginait ses peuples résignés ou pétrifiés par la peur de leurs « rais » charismatiques.

Quelle erreur ! La charrette de Mohamed BOUAZIZI a détraqué le rouage de la machine cynique de ce système et déverrouillé leurs sociétés ankylosées, traversées par de profondes lignes de fracture (entre les générations, les sexes, les courants de pensées)

Cela dit il faut le rappeler : personne, absolument personne n'a prévu que l'année 2011 commencerait en fanfare par deux révolutions quasi simultanées pacifiques et réussies.

Encore moins qu'elles seraient l'œuvre de la jeunesse et qu'elles auraient pour théâtre deux pays arabo-africains à l'histoire millénaire.

La chute et la fuite indigne de Ben Ali ont montré au monde entier que cet homme s'est laissé manipuler et isoler. Dans le malheur, il n'a plus trouvé comme soutiens que deux personnalités peu recom-



mandables : Kadhafi et Berlusconi.

On a pu ainsi mesurer la dimension pathétique de cette tragédie.

Même si le moment ne s'y prête pas, je rappelle que Ben Ali (Bourguibien des années 1980) a eu le mérite et le courage de sortir, en 1987, la Tunisie du « naufrage » et qu'il a mené, pendant les onze ou douze premières années (la moitié de son règne) une bonne politique économique et sociale. La Tunisie a poursuivi et consolidé sa modernisation ainsi qu'une économie performante et une infrastructure de qualité.

Mais Leïla Ben Ali et les dérives du régime sont apparues, il y a près de 10 ans, dominées par la seule cupidité comme maître mot.

Contraint de quitter son maroquin présidentiel à 82 ans, Hosni Moubarak (Le béni en arabe) aura tout de même occupé la place plus de vingt-neuf ans. Pour l'anec-

dote, il aura vu passer onze Premiers Ministres israéliens, cinq Présidents américains, cinq Présidents chinois, trois Présidents français et trois Secrétaires Généraux de la Ligue Arabe... Oui.

Nous devons nous féliciter des soulèvements, à nos portes, qui introduisent un facteur nouveau dans l'équation des relations du monde arabo-africain avec l'Occident. Que faire pour que les démocraties occidentales cessent de regretter l'ère des dictateurs à leurs portes et, au lieu de s'inquiéter de l'accession des arabes à la démocratie, s'en félicitent, l'encouragent et favorisent son installation définitive ? Soyons rassurés, il s'agit de révolutions postislamiques qui ne demandent que « ...dignité, reconstruction identitaire et démocratie partagée ... ». Sans autre commentaire que celui-ci : tout pouvoir excessif meurt par son excès même...

PHILO

La démocratie chez Tocqueville est-elle soluble dans le Sarkozysme ?

Charles Max

Alexis de Tocqueville est un jeune aristocrate quand il part aux États-Unis observer la démocratie à l'œuvre afin de comprendre l'avenir de la société Française. Pour lui, la démocratie est moins une forme de gouvernement qu'une mentalité nouvelle, fondée sur « la passion de l'égalité » juridique et sociale en rupture avec les valeurs inégalitaires d'Ancien Régime.

De cette définition, il en déduit qu'au plan de la morale sociale, une certaine « règle commune » de la modération ou bon sens règnerait. Or, qu'en est-il du souci de justice ? Qui veut qu'on rende à chacun ce qui lui est dû ? Intuitivement nous comprenons tous, en période de crise économique au demeurant, que certains niveaux de revenus sont propre-

ment indécents. Quand le salarié de base ne gagne pas dans toute une vie ce que certains dirigeants du CAC 40 et leurs principaux actionnaires perçoivent en une année (parfois pour licencier) il n'y a pas de justification raisonnable possible à cet état de fait, pourtant encouragé par

l'idéologie néolibérale de notre Président. La conclusion est alors qu'une caste oligarchique s'est formée, encore plus détestable que l'ancienne, car celle-ci avait au moins pour elle de ne pas vivre dans un monde fondé sur le principe d'égalité des hommes.



LA LETTRE D AMNESTY

Justice pour les victimes du conflit de Gaza

Entre le 27 Décembre 2008 et le 18 Janvier 2009, l'offensive militaire menée par Israël dans la bande de Gaza, l'opération «Plomb durci», a provoqué des destructions massives.

Environ 1.400 Palestiniens et 13 Israéliens ont été tués pendant le conflit à Gaza et le sud d'Israël. Trois des Israéliens et la majorité des victimes palestiniennes sont des civils. Une grande partie de la bande de Gaza a été rasée.

Les deux parties ont violé le droit international humanitaire : Les forces israéliennes ont attaqué des bâtiments civils et lancé des attaques aveugles qui n'ont pas fait de distinction entre les cibles militaires et les civils. Elles ont aussi utilisé de façon répétée du phosphore blanc, une substance hautement incendiaire sur des quartiers peuplés.

La branche militaire du Hamas et d'autres groupes palestiniens armés ont lancé des

attaques aveugles à la roquette et au mortier sur le sud d'Israël. Dans un rapport publié en Septembre 2009, une mission d'établissement des faits sur ce conflit mise en place par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a conclu que les deux parties avaient commis des crimes de guerre et peut-être des crimes contre l'humanité. Il a formulé des recommandations détaillées pour assurer justice et réparation pour les victimes.

Or deux ans après le conflit, les autorités en Israël et à Gaza continuent à dénier aux victimes le droit à la justice en s'obstinant à ne pas mener des enquêtes exhaustives et efficaces.

Les autorités du Hamas ont échoué à enquêter sérieusement sur les violations commises par des groupes armés palestiniens et personne dans la bande de Gaza n'a été traduit en justice pour des abus commis pendant le conflit.

Les enquêtes israéliennes ont été entreprises et supervisées par les militaires mais il y a de sérieuses préoccupations quant à leur réelle indépendance, expertise et transparence. A la suite des enquêtes déjà réalisées, seules trois personnes ont été condamnées pour des violations, y compris deux soldats de rang inférieur qui ont eu trois mois de prison avec sursis.

Comme les autorités nationales refusent de prendre des mesures crédibles, Amnesty International en appelle maintenant à une solution de justice internationale. En Mars 2011, le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU se réunira à nouveau pour examiner la mise en œuvre des recommandations de sa mission d'enquête. Exigez la justice pour toutes les victimes de ce conflit.

Pour agir : www.isavelives.be

RICHESSSE EN PÉRIL

Des scandales à répétition !!!

Buster Salgan

L'humour est aussi une arme de dénonciation des inégalités. Le collectif « Sauvons les riches » en fait la démonstration.

« La magnificence et l'économie n'ont jamais paru en France avec tant d'éclat que dans les dernières années du règne de Nicolas premier. Ce prince était galant, mobile et amoureux ; quoique sa passion pour la vitesse eût commencé il y avait plus de vingt ans, elle n'en était pas moins violente et il n'en donnait pas des témoignages moins éclatants... ».

[1] Certes, cette magnificence, signe incontestable de la réussite sociale, mais aussi humaine et intellectuelle (voir « Les caprices de Marianne » de notre excellent journal) rencontre encore de nos jours bien trop d'entraves venant de républicains ringards et d'égalitaristes forcenés. Prenons quelques exemples significatifs :

Thierry Desmaret : PDG de Total depuis 2000

Salaire de base en 2009 : 1.100.000 euros, plus quelques primes d'encouragements en cas de fatigue passagère...

Total (c'est le cas de dire) en 2009 : 1.971.852 euros (soit environ 150 fois le S.M.I.C annuel [12.840 euros net])

Mais... scandale : il ne bénéficie pas de jetons de présence [2] à son CA !!!

Christophe de Margerie : Directeur général de Total

Salaire de base en 2009 : 1.310.000 euros, plus quelques primes de consolation pour un rhume chronique...

Total en 2009 : 4.349.711 euros (soit environ 400 fois le S.M.I.C)

Mais... scandale : il ne bénéficie pas non plus de jetons de présence à son CA annuel !!!

Henri Proglio : PDG d'EDF

Salaire de base annuel 1.600.000 euros (soit 145 fois le S.M.I.C)

Mais... scandale encore : à la suite de



médiasance calomnieuse de la presse infiltrée par l'ultra-gauche, il a du renoncer au cumul avec un autre passe temps : la présidence du C.A de Veolia-Environnement, fonction à laquelle il était pourtant très attaché pour des raisons uniquement écologiques et sentimentales (450.000 euros par an) Tapage lance une souscription de soutien : « Envoyez-nous les dons et on transmettra !!! ».)

Stéphane Richard : Patron de la branche immobilière de Vivendi (la C.G.I.S) qui prendra ensuite le nom de Nexity. À l'entrée en Bourse de Nexity il encaisse, en 2006, la modique somme de 35.000.000 euros (soit environ 3.000 fois un S.M.I.C annuel) Un brin jaloux, Sarkozy le fait chevalier de la Légion d'honneur, le 14 juillet de la même année, avec ce commentaire que l'on croirait extrait de la princesse de Clèves : « ...Stéphane, t'es riche, t'as une belle maison, t'as fait fortune... peut-être plus tard y parviendrai-je moi-même... C'est la France que j'aime !... ».

Mais... scandale toujours : il a du faire face à un redressement judiciaire de 660.000 euros. Complétez vos dons...

Pour ne pas heurter les âmes sensibles, nous arrêtons ici cette liste d'honnêtes

citoyens, victimes d'un acharnement médiatique et judiciaire qui ne devrait laisser aucun démocrate indifférent. Que l'on se rappelle tout de même l'outrage avec laquelle des médias ont osé soupçonner un possible conflit d'intérêts pour Mme Florence Woerth alors qu'elle gérait le patrimoine de Liliane Betancourt (première fortune de France) et que son mari était ministre du Budget. Il est temps que cela cesse. Ayez enfin la conscience tranquille et le sentiment satisfaisant de participer au bien général en soutenant une action juste : Adhérez et faites adhérer à « Sauvons les riches ». [3]

[1] Extrait d'une parodie de « La princesse de Clèves »

[2] Les jetons de présence sont une rémunération accordée aux membres du Conseil d'Administration de sociétés anonymes.

[3] Le Collectif « Sauvons les riches » vise à instaurer un revenu maximal autorisé, de l'ordre de 30 fois le revenu médian, au-delà duquel les revenus seraient massivement imposés. Dans ce but, les jeunes contestataires, armés de baguettes de pain et de paquets de spaghettis, interpellent à leur manière nos amis les riches.

La réussite : un hochet pour enfants du néolibéralisme ?

Manuella Fuster

La réussite individuelle a toujours fait l'objet de discussions. Petite revue de citations à son sujet.

« La notoriété est devenue l'alpha et l'oméga d'une existence accomplie, le critère ultime de la réussite » (Hugues Royer)

Pour que chacun ait son quart d'heure de gloire, que ne sont pas prêts à faire nos contemporains ! Se prêter à des jeux où les animateurs cruels ironisent devant des milliers de téléspectateurs, ou encore accepter de livrer ses problèmes de logement, d'éducation de ses enfants ou encore ses problèmes intimes lors d'émissions de « télé-réalité ». Comme si l'image pouvait être une réalité...

« Toute réussite déguise une abdication », « Il y a en toute réussite une part d'échec » (Simone de Beauvoir)

En effet pour ce qui est de la notoriété, ne pas préserver son quant à soi, et laisser son image se faire déformer jusqu'à la caricature est une complète abdication de la raison. Perdre son sens critique et se défaire de soi-même en échange de ...rien est le signe d'un aveuglement profond.

« À pratiquer plusieurs métiers, on ne réussit dans aucun » (Platon [La République])

Nos élus qui s'adonnent, eux aussi, à la notoriété et à l'image, par des one man show, se voulant porteurs et vendeurs se retrouvent, comme le pense Platon, très mauvais acteurs et piètres hommes politiques.

« Heureux qui jouit agréablement du monde ! Plus heureux qui s'en moque et le fuit ! » (Voltaire)

Toute cette agitation spectaculaire, ces plumes, ces paillettes, ces effets d'annon-



ces, ces petites phrases assassines que chacun se renvoie, n'est-ce pas un paravent installé pour amuser et abuser les citoyens ? Pendant que l'on compare les couleurs de cravates et les coupes de cheveux des dirigeants, on ne parle pas des réformes qu'ils se dépêchent de mettre en place pendant qu'on regarde ailleurs. Notre réussite ne serait-elle pas de nous préserver de ces médias promoteurs de mensonges et de les fuir pour réfléchir enfin ?

« Il est peu et de réussites faciles et d'échecs définitifs » (Marcel Proust)

Il est vrai que beaucoup d'entre nous sont lassés de ces réussites faciles qui nous entraînent droit dans le mur de la crise. Les mobilisations n'ont pas suffi. Pour l'instant la facilité l'emporte mais ce n'est pas définitif, même si l'on pense que c'est un échec.

L'audace vaut mieux, en toute affaire, quand on veut réussir (Homère [l'Odyssée])

C'est ce qui nous manque à nous, victi-

mes du néolibéralisme. Les traders et autres profiteurs du système ne manquent pas, eux, d'audace. Pour quelles raisons les masses populaires que nous sommes ne réagissons-nous pas plus radicalement aux discours absurdes et aux décisions injustes ?

« Fort heureusement, chaque réussite est l'échec d'autre chose » (Jacques Prévert)

La réussite du néolibéralisme est liée à l'échec de la société sociale, l'échec du néolibéralisme sera la conséquence du retour à une société juste.

Pour réussir dans le monde, retenez bien ces trois maximes :

Voir c'est savoir ; vouloir c'est pouvoir ; oser c'est avoir. (Alfred de Musset [Barberine])

Voir le monde tel qu'il est c'est savoir comment il fonctionne, vouloir une autre société c'est pouvoir l'imposer par les urnes, oser se battre c'est risquer d'avoir plus de justice sociale.

POLEMIQUE

La puissance publique doit-elle avoir la possibilité de financer la construction de lieux de culte ? Si oui, de quelle façon ?

" La loi de 1905 pour la séparation des Eglises et de l'Etat précise que : Article 1_La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes (...) dans l'intérêt de l'ordre public.

Article 2_La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. Cette loi très stricte ouvre un espace immense de liberté individuelle et collective que de nombreux groupes semblent oublier. Cette liberté de croyance ou de non croyance est ce à quoi aspirent de nombreux peuples ; c'est pourquoi la France est souvent regardée par les personnes opprimées comme Le pays de la liberté.

Cette loi est bien mise à mal par les tenants du libéralisme sauvage qui voudraient assouplir ce rempart qui les empêche de nous asservir tout à fait en nous rangeant dans des communautés auxquelles ils abandonnent quelques privilèges de pacotille.

Le droit à la différence n'est pas la différence des droits. Et avoir les mêmes droits signifie être une force de résistance et de conquête, se rassembler pour lutter : ce que redoute le néolibéralisme.

Pour les lieux de cultes, la loi est très claire : aucun financement. Les chapelles, églises, temples, cathédrales sont des lieux publics dédiés aux cultes. Les religions monothéistes que sont le Judaïsme, le Christianisme et l'Islam sont issus de la même source, les croyants de ces trois religions prient le même Dieu, prônent la fraternité et le respect ; ne serait-il pas possible que les lieux de culte des uns soient aussi utilisés par les autres ? Voilà qui serait un acte fort pour la paix.

Je participe aux quêtes pour la construction de mosquées ou autres lieux de culte privés, car il est intolérable que des croyants doivent prier dans les rues, et je reste convaincue que cette loi de 1901

assure notre indispensable liberté."
Manuella Fuster

" Pour penser cette question, il faut, avec la philosophe Catherine Kintzler, faire la distinction entre deux types de droit . Le « droit de » appelé droit-crédence et le « droit à » appelé droit-liberté.

Le premier impose à la puissance publique d'intervenir pour assurer le droit, il rejoint donc l'idée du droit opposable. Il existe par exemple en France en matière d'éducation des jeunes de moins de seize ans. Autrement dit la loi impose à la puissance publique de trouver une école pour un enfant quel qu'il soit. Si elle ne le fait pas, le citoyen peut aller en justice et il aura gain de cause.

Le deuxième impose à la puissance publique de ne pas intervenir pour empêcher ce droit. Ainsi , la puissance publique ne peut pas empêcher un citoyen de circuler, d'acheter et de vendre, d'écrire dans un journal comme Tapage etc...

Une revendication majeure d'une réelle politique de gauche serait d'ailleurs de convertir le travail qui est un droit-liberté acquis depuis la Révolution – j'ai le droit de travailler – à un droit-crédence – la puissance publique doit me proposer un emploi.

Mais ce n'est pas le sujet ...Revenons au fait religieux

Dans l'esprit de la loi de séparation de 1905, la liberté de culte est un droit-liberté et non un droit-crédence. La République ne peut pas intervenir pour m'empêcher de pratiquer le culte de mon choix mais elle ne peut pas non plus intervenir pour assurer que je puisse pratiquer ce culte dans des conditions données. Modifier cette disposition assimilerait en quelque sorte la religion à un

service public, ce qu'elle n'est pas !! Sinon, les adorateurs du patin à roulette seraient fondés à exiger des pistes spéciales dans les hôpitaux, les adorateurs du soleil pourraient exiger un observatoire astronomique dans chaque municipalité et les athées meldois la destruction immédiate de la cathédrale de Meaux pour outrage permanent à leur non-croyance ...

Buster Salgan

" En Républicain, je ne peux que répondre par la négative. Cette idée, défendue entre autre par J-F Copé à l'issue des récentes et navrantes assises de l'UMP sur la laïcité est en contradiction avec la loi de 1905. Celle -ci se veut un cadre juridique instaurant la liberté absolue de conscience, ce qui impliquait pour Jaurès et Briand la séparation de la sphère intime (la conscience), publique (la rue, le restaurant...), et celle de constitution des libertés (le politique comme vecteur d'émancipation spirituelle), donc des Eglises et de l'Etat. Aucun argument ne peut justifier que l'argent public soit voué à financer des choix spirituels particuliers.

Au demeurant, il existe des moyens légaux, instaurés par une ordonnance de 1944, de contourner ladite loi :

- Une mairie peut octroyer un bail emphytéotique de 99 ans, ce qui consiste à vendre à un prix très bas un terrain communal afin d'y ériger un lieu de culte.
- Une collectivité territoriale peut financer en partie un lieu culturel si ce dernier incorpore une partie culturelle. C'est le cas de la cathédrale d'Evry. Sur ce point, je conseille la lecture de Dieu et Marianne du philosophe Henri Pena-Ruiz.

Charles Max

LIVRES

Écrire pour déranger : cent ans de chaos...

Richard Marelle

La rencontre organisée par le Centre National du Livre en novembre 2010 « les belles étrangères » a mis en lumière douze écrivains colombiens très différents ayant pour point commun une belle vitalité et une originalité débordante.

Les héritiers de Gabriel Garcia Marquez ?

Fernando Vallejo, un écrivain colombien rend compte dans ses livres, et de manière « tragico-burlesque », du chaos mental et physique qui règne dans son pays. (« Carlitos qui êtes aux cieux », Belfond, 18)

« La vierge des tueurs » (Belfond, 16) est un roman qui a été adapté au cinéma en 2000 par Barbet Schroeder. C'est une histoire d'amour dans laquelle le garçon est un tueur. « ...Quand j'ai écrit "La Vierge des tueurs", puisque c'était un roman à la première personne "...comment allais-je écrire comme un tueur ?" Ils ne savent pas écrire, ils savent à peine parler ... ».

Fernando Vallejo parle de son pays avec violence et acidité : « ...Le tueur à gage est la nouvelle figure sociale de la société. À présent les politiques sont des voleurs, mesquins mais surtout incultes. Nous sommes aux mains d'ignorants qui n'ont aucune vision du futur et qui ne connaissent rien du passé : une classe politique méprisante avec une église méprisante. La seule manière de civiliser cette ville de sauvage c'est la loi du talion ; Le langage de la bonté, le langage de la raison. Ils ne la comprennent pas. La seule chose qu'ils comprennent c'est la force ... »

« ...J'écris pour ne pas m'ennuyer et pour déranger car le monde est plein de Tartuffes et d'hypocrites ... »

Entre Bogota, la ville de la religion et



Medellin, la ville de la violence et du narcotrafic, les chiffres officiels font état de 30.000 disparus ; On tue même des jeunes gens de 15 ans. Les enlèvements et les déplacements de personnes sont parmi les plus importants au monde. N'ayant pas de travail, il y a 3 ou 4 millions de colombiens expatriés. Selon Vallejo, ...La seule chose que la Colombie exporte sont des colombiens qui envoient, de l'étranger à leur famille, l'équivalent de 5 milliards de dollars chaque année, permettant ainsi au peso de se maintenir ... »

Jorge Franco observe que la violence en Colombie est jeune et masculine, les garçons désemparés sont attirés par la fausse splendeur inspirée par les états unis et apportée par le narcotrafic qui forme ainsi ses armées.

La réponse militaire reste la seule issue prônée par les élites actuelles, regrette Gonzalo Sanchez du groupe de : « La mémoire historique »

Ce groupe cherche à établir les bases

d'une négociation future. Pour eux la première chose à faire est de réintroduire l'idée même de négociation dans le pays parce que ce mot en a disparu.

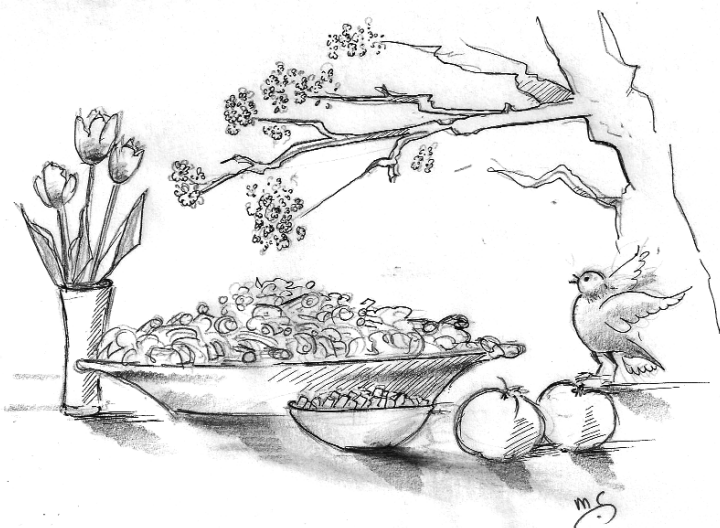
Antonio Cabellero : « ...L'inauthenticité est la seule chose authentique en Colombie ... »

Antonio Ungar, qui a passé beaucoup de temps dans la jungle, déclare : « ...Inévitablement, en Colombie, la violence apparaît car tuer ou être tué est la solution à beaucoup de problèmes quotidiens ... »

Juan Manuel Roca répond à la question : Êtes-vous une génération désenchantée ? « Pour qu'il y ait un désenchantement, il faut qu'il y ait eu un enchantement et nous sommes un pays qui n'a jamais connu d'enchantement, c'est même tout le contraire ! ... »

Je vous conseille vivement de découvrir ces auteurs, vous serez secoués mais pas déçus.

Penne de printemps



Le langage des urnes ayant beaucoup utilisé un homonyme, j'ai décidé de vous donner ma recette chaud-froid de Penne aux légumes (prononcez péné) Cette recette très simple permet de manger des pâtes même lorsqu'il fait très chaud et le temps de préparation est égal à celui de la cuisson des pâtes.

Pour 4 personnes :

500 g de penne
2 ou 3 tomates selon la grosseur (1 cœur de bœuf ou 2 noires de Crimée, ou 3 Kumato) On peut aussi mélanger les sortes (1 rouge, 1 jaune, 1 noire...)
1 petit poivron rouge, 1 jaune, 1 vert
100 g de maïs
1/2 concombre
2 oignons blancs
1 botte de fines herbes - ou estragon - ou coriandre
Un peu de thym frais (1/2 cuillère à café)
1 cuillère à café d'ail haché
1 boîte de 250 g de poivrons grillés au naturel
3 cuillères à soupe d'huile d'olive (de bonne qualité, bien fruitée)
? citron (facultatif)
Dés de fromage (brebis ou chèvre) à l'huile ou mozzarella

Eventuellement vous pouvez ajouter, selon votre goût :

Fonds ou cœurs d'artichauts
Cœurs de palmiers
Anchois allongés à l'huile
Tomates séchées
Avocat

Pendant que les pâtes cuisent, préparez le mélange de printemps :

Coupez tous les légumes et herbes en petits morceaux, un peu comme une Julienne
Placez-les dans un saladier
Arrosez le tout avec l'huile et le jus du 1/2 citron
Remuez, mélangez délicatement, salez

Dès que les pâtes sont cuites, égouttez-les et servez les « nature » dans les assiettes, recouvrez chaque portion de pâtes d'une ou plusieurs cuillères du mélange de printemps et dégustez rapidement pour profiter de la sensation chaud-froid.

En accompagnement, servez un vin léger, un thé à la menthe, ou encore un poiré très frais.

Bon appétit !

Une croissance... mais pas pour tous...

"Les 0,01 des foyers les plus riches ont vu leur revenu réel croître de 42,6% sur la période 1998-2006, contre 4,6% pour les 90% des foyers les moins riches." Extrait d'un Article sur "Les hauts revenus en France : une explosion des inégalités ?" écrit par Camille Landais et publié par l'Ecole d'économie de Paris, juin 2007. Dans "Pour une révolution fiscale", (Seuil, 138p, 12,50 euros) Thomas Pietty poursuit : "c'est démoralisant pour les autres salariés, peu incitatif pour les entrepreneurs, les cadres qui innove. Et cela provoque des comportements peu vertueux"... Plus loin : "la déformation croissante en faveur des plus hauts salaires, qui captent ainsi une part croissante de la masse salariale et de la valeur ajoutée".

Bref, quand il y a de la croissance, c'est jamais pour les salariés...

Tout sur le site :

<http://www.revolution-fiscale.fr/>

Emprunts d'États, les USA devant la Chine.

On a dit que la Chine était le plus gros acheteur d'emprunts d'État émis par le Trésor américain. C'était vrai, jusqu'à ce que la Fed, c'est-à-dire la banque centrale, indépendante, des USA, ne passe en tête. C'est un ancien trader, Marc Fiorentino qui le raconte dans La Tribune.fr du 9 février dernier. Extraits : Que s'est-il passé en 2010 ? L'État américain, déjà en faillite virtuelle, a fait de la relance. Il a injecté des centaines de milliards de dollars dans l'économie [...]. Ces centaines de milliards, le Trésor américain a dû les emprunter. Le problème, c'est que les Chinois ne veulent plus de ces nouveaux subprimes, ni les Japonais ni les pays du Golfe... [...] Dès lors, la Fed est venue prêter au Trésor américain... Mais la Fed et le Trésor, c'est pareil ! C'est de l'argent qui sort d'une poche pour entrer dans l'autre, avec deux poches qui, aujourd'hui, sont percées. On a appris cette semaine, sans surprise, mais tout de même avec effroi, que la Fed était passée devant la Chine et était devenue le plus gros détenteur d'emprunts d'État américains ! Fascinant, non ?

Lieu de culte, pouvoir et argent

Petit retour historique sur la construction d'un lieu de culte au XII^e siècle, la cathédrale de Meaux. Dans un livre paru en 1976, Claude Mettra (1) en fournit l'éclairage.

L'origine des fonds

« [...] la cathédrale est une maison de pierre mais elle est bien davantage ; elle est la maison du peuple. On y tient les assemblées locales, les foires et les marchés, on s'y réfugie dans les moments difficiles ; les prostituées même n'y sont pas proscrites. Et c'est parce qu'elle est maison du peuple qu'elle est maison de Dieu. Elle porte avec elle toute l'espérance de la ville. [...]

Ces bâtisseurs visibles, ce sont d'abord les chanoines de Meaux. [...] Dès le dixième siècle, [...] on voit les chanoines chercher à séparer leurs revenus propres de ceux de l'évêque dont ils dépendent. Et leur indépendance ira croissante : à leur charge sont affectés certains revenus ecclésiastiques qui [...] deviennent importants quand l'agriculture et l'artisanat s'épanouissent.

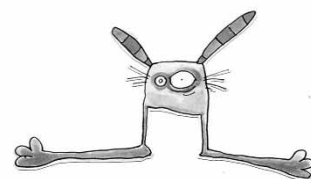
Cette fortune du chapitre va provoquer bien des conflits entre l'évêque et les chanoines. Les évêques auraient souhaiter disposer de toute la fortune de

l'Église, et comme ces évêques étaient profondément liés à la classe dirigeante, il est probable qu'ils auraient investi leurs richesses dans des entreprises plus immédiatement rentables que les cathédrales. »

Les ouvriers

« La force des ouvriers du bâtiment réside dans leur liberté de déplacement. Ils ne sont pas liés à un lieu et à un patron à moins qu'ils n'obtiennent, pour les plus spécialisés, un contrat intéressant. En général, ils travaillent cinq jours par semaine. [...] le pouvoir d'achat des constructeurs des cathédrales était relativement élevé puisqu'on a pu calculer que le maçon médiéval gagnait trois fois le montant de ce qu'il dépensait pour se nourrir. Les grands changements dans le statut ouvrier interviendront à la fin du treizième siècle quand les maîtres [...] s'uniront pour limiter les droits des salariés. » Déjà ?

(1) Meaux, vingt siècles d'histoire, Claude Mettra, Éditions Actica, 1976, pages 40 et 42.



spectacle/parole/16 au 22 mai

Printemps de paroles

Le 16 mai prochain s'ouvrira la huitième édition du festival PrinTemps de paroles. Les festivités se dérouleront toute la semaine dans les communes de Marne et Gondoire avant que tous, artistes de tous poils et spectateurs, ne se rejoignent pour un grand week-end de folie artistique dans le parc de Rentilly.

Mais également dans les villages : les artistes investissent les places de village, les granges, les halles de marché pour que, cette année encore, les communes du territoire soient de la fête : de Jossigny, à Carnetin en passant par Chalifert, Dampmart, Gouvernes, puis Thorigny, Lagny-sur-Marne et enfin le parc de Rentilly. La programmation est presque prête, déjà les plus grands noms circulent... Bref, venez profiter des spectacles, du soleil, de la bonne humeur générale, des audaces ou de l'esprit subversif, taquin ou bon enfant des artistes du 16 au 22 mai 2011.



> Parc culturel de Rentilly - Jeune public et adultes jeunes... > GRATUIT
Tél : 01 64 02 15 15 - <http://www.parc-culturelrentilly.fr>

Comment se procurer la version "papier" de Tapage ?

Au numéro

Par courrier (Tarif incluant les frais d'envoi) : 3 € le numéro

Par abonnement : 1 an, 6 numéros

Tarif normal : 10 €

Tarif de soutien : à votre discrétion.



Nom, prénom :

Adresse postale :

Paiement : libeller les chèques à l'ordre de "APEL de la région melloise" et les adresser à : "APEL de la région melloise, 20 rue Winston Churchill, 77100 Meaux".